

Il est essentiel que le Royaume-Uni reste dans l'Union européenne !

Publié le 16 février 2016

A la veille du Conseil européen des 18 et 19 février qui se prononcera sur un accord entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne, les entrepreneurs français ont le devoir de s'exprimer.

Ce débat est l'occasion d'appeler au recentrage de l'Union européenne sur la valeur ajoutée qu'apporte l'action collective afin de renforcer sa légitimité auprès de nos concitoyens.

La décision finale appartiendra au seul peuple britannique. Cependant, les conséquences d'un retrait du Royaume-Uni peuvent être lourdes pour l'Union européenne dans son ensemble et pour chacun des pays de l'Union, et en tout premier lieu pour la croissance et la création d'emplois.

Pour le MEDEF, il est essentiel que le Royaume-Uni puisse continuer à participer au projet européen. Cet engagement commun est d'autant plus nécessaire, que tous les pays de l'Union doivent faire face ensemble, sur leurs frontières extérieures comme sur leur propre territoire, à des tensions inédites et dangereuses : les attaques terroristes, les flux d'immigration massifs, les replis identitaires, la montée des extrêmes, les tensions xénophobes.

L'accord entre le Royaume-Uni et l'Europe doit aussi respecter les principes et les valeurs fondamentales de l'Union. Ce débat est ainsi pour les Européens une double opportunité : d'une part bâtir une Europe meilleure à vingt-huit, où soient assurées les conditions d'une concurrence équitable dans un marché intérieur respectueux de la libre circulation des personnes, des produits, des services et des capitaux et s'engager résolument, d'autre part, dans un approfondissement de la convergence politique, économique, financière, fiscale et sociale des pays de la zone euro.

Le MEDEF travaille en liaison étroite avec ses homologues britannique et européens ainsi qu'avec la communauté des entreprises françaises établies Outre-Manche.

Pour **Loïc Armand, président de la commission Europe du MEDEF** : *« Ce débat est l'occasion d'appeler au recentrage de l'Union européenne sur la valeur ajoutée qu'apporte l'action collective afin de renforcer sa légitimité auprès de nos concitoyens ».*

Pour **Bernard Spitz, président du Pôle international-Europe du MEDEF et de l'Association française de l'Assurance (AFA)** : *« Pour la France et les Européens, un Brexit serait une régression majeure..... Il y a dans les demandes britanniques des éléments utiles : sur la compétitivité, la better regulation ; l'équilibre à trouver entre renforcement de la gouvernance de l'euro-zone et respect des pays non membres ».*